

12. Rapport d'activité du Bureau et de la Commission permanente

3 octobre 2011

M. MARTY (*Suisse*), *rapporteur* – Vous avez sous les yeux le rapport d'activité du Bureau et de la Commission permanente : vous pouvez contester que leur activité est comme toujours très intense. Sans entrer dans le détail, j'insisterai sur deux aspects qui nous concernent directement comme membres de l'Assemblée, puis je vous livrerai quelques réflexions sur le contexte historique dans lequel s'inscrit cette activité.

Le premier point est la proposition du Bureau à l'Assemblée visant à sanctionner les Etats membres qui ne facilitent pas le travail des rapporteurs et qui entravent leur libre circulation, par exemple en refusant de leur délivrer des visas : les commissions de l'Assemblée n'y tiendront pas de réunion pendant deux ans. En effet, il est inadmissible qu'un Etat membre puisse ainsi faire obstacle aux travaux de l'Assemblée et du Conseil.

Le second aspect concerne les déclarations faites par des membres de l'Assemblée à l'étranger au nom du Conseil de l'Europe ou de l'Assemblée. Rappelons que seuls peuvent s'exprimer au nom de l'Assemblée les représentants expressément délégués par le Bureau ou par la Commission permanente.

En ce qui concerne le contexte historique, la période que nous vivons, nous en avons tous conscience, est à la fois angoissante et passionnante. Nous parlerons de tous ces aspects au cours de cette semaine. Je songe au printemps arabe, à cette partie du monde en pleine ébullition. Dans cette région, le monde occidental et l'Europe ont une lourde responsabilité dans les longues années de dictature. Le pétrole y a souvent été notre principale préoccupation, avant les libertés individuelles. Sans vouloir faire de polémique gratuite, avec quels honneurs, dans un passé encore récent, M. Kadhafi n'a-t-il pas été reçu à Londres, à Rome, à Paris et dans d'autres capitales encore !

Notre Conseil a un rôle certain à jouer dans cette quête de liberté et de démocratie. Nous devons le faire avec méthode et en respectant exclusivement le choix des habitants de cette région du monde. Nous devons être conscients que ce chemin vers la démocratie sera difficile.

Nous parlerons aussi de la Palestine. Or nous savons tous que, tant que ce problème ne sera pas résolu, il n'y aura jamais de véritable paix et de victoire contre le terrorisme. Nous devons apporter notre contribution – ce que nous ferons cette semaine – pour que le dialogue dans la région soit intensifié.

Nous constatons aussi depuis quelques temps les problèmes gigantesques, du point de vue financier et économique, auxquels l'Europe est confrontée. Ils sont en train de secouer gravement la cohésion de l'Union européenne et une sorte de déchirure se produit entre le Nord et le Sud. Là aussi, il est urgent que nous réfléchissions sur les événements actuels, qui sont une des conséquences du développement énorme et pervers d'une économie financière virtuelle, ayant perdu tout contact avec l'économie réelle. L'avidité et la spéculation mettent en danger, non seulement la démocratie et la cohésion de l'Europe, mais aussi les

libertés des citoyens. Il est tout de même choquant que les gouvernements soient obligés de consacrer des milliards pour renflouer les banques tandis que l'Union européenne se voit contrainte de supprimer le fonds d'aide alimentaire aux plus démunis.

Ces événements doivent nous faire réagir. Plus que jamais, notre assemblée doit remplir sa véritable mission. On dit souvent qu'elle n'a pas de pouvoir décisionnel. C'est partiellement vrai, quoique nous élisions les juges à la Cour européenne et le Commissaire aux droits de l'homme, ce qui représente déjà un pouvoir important. Mais je crois que le pouvoir le plus important que nous ayons, c'est l'autorité morale. Et, en ce moment historique particulier où l'avidité, la spéculation et la corruption menacent nos institutions, cette assemblée doit faire entendre les valeurs de base de notre institution et qui ont été pensées pour bâtir un grand dessein européen : la démocratie et les droits de l'homme.

Nous devons surtout, au travers de ces valeurs, combattre l'indifférence. Le fait que des milliers et des milliers de personnes meurent de faim chaque semaine non loin de chez nous, dans la Corne de l'Afrique - c'est-à-dire à quelques heures d'avion seulement -, dans une indifférence presque totale, doit nous scandaliser et nous faire réagir.

Cette semaine, nous aurons l'occasion de nous prononcer sur tous ces thèmes et surtout de réagir.

.....

Replica :

M. MARTY (*Suisse*), *rapporteur* – J'aimerais remercier tous les intervenants et j'aimerais aussi vous remercier, non sans émotion, pour les paroles d'estime et d'amitié qui m'ont été adressées. En fait, c'est moi qui me sens dans la position de vous remercier, car ces années passées ici ont été très enrichissantes pour moi. Elles m'ont énormément apporté.

En fait, c'est moi qui devrais tous vous remercier, tant les années passées ici ont été enrichissantes pour moi.

L'autorité morale dont jouit notre Assemblée doit nous encourager à transférer ce que nous apprenons et éprouvons ici dans nos parlements nationaux. Dans cet exercice, j'ai rencontré quelques petits succès. Vous vous rappelez sans doute le débat que nous avons eu ici sur les listes noires de l'ONU et de l'Union européenne. Je l'ai poursuivi devant le Parlement suisse, qui a adopté, contre l'avis du Gouvernement, une motion disant qu'au bout de trois ans, le Gouvernement ne peut plus appliquer les sanctions prévues par l'ONU si les personnes présentes sur ces listes n'ont pas pu avoir accès à ce droit minimum qu'est la possibilité de recourir à une autorité indépendante.

Je voudrais remercier tous ceux qui travaillent pour notre Assemblée. J'ai eu le privilège de travailler pour plusieurs commissions et j'ai découvert à cette occasion des collaborateurs et des collaboratrices de très grande valeur. J'ai été fasciné par ces petites équipes internationales qui travaillent avec enthousiasme, dévouement et compétence.

Je n'oublie pas celles et ceux qui nous permettent de dialoguer : les interprètes ! C'est grâce à leur talent et leur travail difficile que la discussion entre nous est possible.

Quelques mots enfin sur la Norvège. La tragédie horrible et absurde qui s'y est déroulée nous a tous profondément touchés et nous avons tous partagé la douleur des Norvégiens. Les hommes et les femmes de ce pays nous ont en ces terribles circonstances envoyé un message extraordinaire. Ils ont réagi sans haine et sans violence et se sont recueillis tous ensemble autour des valeurs démocratiques et de tolérance qui caractérisent la Norvège. Une unité formidable s'est manifestée et personne n'a essayé d'exploiter politiquement les faits. Je trouve cela admirable. La Norvège nous a donné là un exemple formidable. C'est ainsi que l'on doit répondre à la violence absurde et au terrorisme. Ce n'est pas en recourant à des actes illégaux mais bien en affirmant toujours plus haut nos valeurs et en montrant qu'elles ne sauraient être atteintes par de tels actes.

Je vous remercie.

Versione integrale :

<http://assembly.coe.int/Mainf.asp?link=/Documents/Records/2011/F/1110031130F.htm>